



14 OCT 2022

Nouakchott, le _____ في انواكشوط

Numéro _____ الرقم
000000002

Avis d'appel à candidatures internes

En application de l'arrêté N°1010/PM/ du 10 octobre 2022 instituant des Commissions des Marchés Publics auprès de certaines structures, pris en application de l'articles 07 et 08 de la Loi N° 2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi 2010-041 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et l'article 11 du décret N°2022-083/PM/ du 08 juin 2022 portant application de ladite Loi, la Mauritanienne des Produits d'Elevage « MPE » a été dotée de sa propre Commission dénommée CPMP/Mauritanienne des Produits d'Elevage.

A ce titre, la MPE envisage une sélection interne pour un Président de Commission à travers une procédure de sélection par appel à candidatures internes ouvert à tous les employés ayant les profils éligibles. La sélection se fera suivant une procédure de candidature interne, à l'aide d'un dossier, sur la base de critères d'intégrité morale, de qualifications et d'expérience jugées nécessaires pour assumer la fonction de Président de la CPMP.

Profil du candidat au poste du Président :

- Être fonctionnaire ou employé permanent à la MPE ;
- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +5 minimum) en Passation des marchés, Droit, Economie, Finances, Ingénierie ou toutes autres disciplines ;
- Avoir dix (10) ans au moins d'expérience professionnelle générale ;
- Connaître les procédures nationales de passation des marchés publics ;
- Disposer d'une expérience avérée et attestée d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la passation des marchés publics ;
- Maitriser les langues Arabe et Français (écrites et parlées) ;
- Maitriser parfaitement les outils et logiciels informatiques de base.

Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

- Curriculum vitae détaillé et signé ;
- Lettre de motivation adressée à Madame la Directrice Générale ;
- Attestations et/ou contrats justifiant l'expérience professionnelle.

Phases de sélection :

La procédure de sélection comprend trois (03) phases :

- Examen de recevabilité et de conformité des dossiers de candidatures ;
- Evaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience des candidats dont les dossiers ont été jugés recevables ;
- Entretien avec les candidats retenus.

Dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Générale, sous pli fermé portant la mention : « *Candidature pour le recrutement de Président CPMP/Mauritanienne des Produits d'Elevage* ».

Date limite de dépôt des candidatures :

Jeudi 28 octobre 2022.

La Directrice Générale

